

## **RGPP, REATE : Entendre les syndicats ! Ce qu'un gouvernement a détruit un autre peut le reconstruire**

La création d'un ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative est une bonne nouvelle.

Cependant, la lecture attentive du décret d'attribution, dans son article 2 ne consacre pas la rupture indispensable avec le secrétariat général du gouvernement et la DRH des ministères dits « sociaux » qui serait un signal authentique en direction des personnels.

Lors de son congrès du 29 au 31 mai, EPA a précisé ses exigences pour une refondation politique des missions participant d'un dessein républicain :

- un grand pôle ministériel de l'Éducation Nationale, de la Connaissance, et de l'Éducation tout au long de la vie,
- tourner la page des technocraties gestionnaires, des souffrances au travail pour ouvrir celle du renouveau public.

**Une convergence interfédérale se construit sur cette double exigence.**

Les fédérations FSU, Ferc CGT, UNSA éducation, l'ont unanimement exprimé lors d'une réunion du 25 mai à laquelle la ministre les avait invités. A l'issue de cette réunion

elles ont adressé un courrier à Mme Fourneyron.

FO, dans un communiqué adressé aux personnels le 30 mai, formule des exigences convergentes.

La CFDT est la seule à soutenir le maintien du périmètre actuel, à valider l'hypothèse d'un transfert des politiques jeunesse (et des personnels?) vers les collectivités territoriales.

**RGPP, RéATE : Entendre les syndicats !**

**Ce qu'un gouvernement a détruit un autre peut le reconstruire.**

La RGPP et la RéATE ont créé des nouveaux services où les personnels expriment tous les jours leur souffrances, ont créé des agences (ARS, service civique, ASP, ...) qui sont l'avant garde de l'externalisation, ont créé des hiérarchies intermédiaires, des dispositifs de contrôle, des empilements de tableaux de bord de gestion, de suivi, ...

Pour les personnels la RGPP, ce n'est pas seulement le non remplacement d'un fonctionnaire sur 2 partant en retraite, c'est des missions vidées de leur sens.

Dans les volets cohésion sociale, sanitaire, sport, jeunesse, ville, les

personnels veulent en finir avec des mariages administratifs forcés.

Les analyses des syndicats FSU, UNSA, CGT, FO sont convergentes. Cela fait un large front syndical qui condamne la RGPP non pas parce qu'elle a été conduite brutalement mais parce que par nature elle est destructrice du service public.

Et ces syndicats formulent des propositions. Nous voulons que cela soit entendu. Une nouvelle période de surdité créerait d'immenses déceptions et beaucoup de colère.

**EPA doit mobiliser les personnels dans les services.**

Des convergences et des mobilisations intersyndicales sont à construire partout. CT et CHSCT, dans les DR et les DDI doivent être des occasions de dépôt de motions faisant état de nos exigences, tant pour le volet cohésion sociale que pour le volet sport, jeunesse, éducation populaire et vie associative. Le texte de congrès est un outil pour ces interpellations des administrations locales. Ce texte vous a été adressé et vous pouvez le retrouver sur le site epafsu.org.

**Marie-Christine Bastien**

## Rencontre des organisations syndicales avec Madame FOURNEYRON

Le 25 mai à la demande de la Ministre les organisations syndicales ont été réunies pour un premier échange.

Les organisations suivantes étaient présentes :

**FSU**, représentée par Bernadette GROISON, secrétaire générale, Serge Chabrol et Pascal Anger, SNEP ; Didier Hude, Marie-Christine Bastien, EPA.

**UNSA** éducation et SEJS, SEP, SNAPS, AI

Ferc **CGT** et SNPJS

Sgen **CFDT**

Mme Founeyron était accompagnée des directeurs ou des représentants des directions des ressources humaines, du secrétariat général du gouvernement, des sports, de la DJEPVA.

Elle a expliqué que le gouvernement souhaitait refonder la démocratie sociale, et donner une place au dialogue social dans la définition des politiques publiques, que cette première rencontre serait suivie de rencontres bilatérales, l'ensemble devant se dérouler avant la conférence sociale du 14 juillet.

Les organisations syndicales ont été invitées à s'exprimer.

L'UNSA a rappelé son souhait d'un grand ministère de l'éducation, dont le dossier des rythmes scolaires illustre la nécessité compte tenu de la multiplicité des acteurs. L'UNSA a demandé un CTM spécifique, a demandé de quitter la DRH des ministères sociaux pour rejoindre une DRH des ministères éducatifs.

La CGT a exprimé sa satisfaction d'un intitulé comprenant l'éducation populaire, rappelant que les politiques du ministère avaient des effets sur l'emploi associatif, citant les difficultés des MJC, les effets nocifs des appels d'offre et les dérives du contrat d'engagement éducatif, demandant que le CNEPJ soit réuni. La CGT a demandé la sortie du périmètre des ministères sociaux, un CTM spécifique.

Bernadette Groison pour la FSU a exprimé sa déception quant à l'article 2 du décret d'attribution du ministère, lequel consacre le fait que le ministère ne dispose pas de services dédiés. Elle a demandé la création d'un CTM spécifique, le retour à un CREPS par région et a attiré l'attention de la ministre sur la situation du CREPS d'Houlgate.

Le SGEN CFDT a fait entendre une voix discordante en annonçant son attachement à la dimension interministérielle de la cohésion sociale et à la transversalité des politiques de jeunesse lesquelles devaient être envisagées dans la perspective de la décentralisation, avec les collectivités locales.

Les intervenants de la CFDT ont rappelé qu'ils n'avaient pas d'opposition à la réforme de l'État, mais à la manière dont elle avait été conduite ; qu'ils ne portaient pas une vision conservatrice des métiers et notamment souhaitaient l'abandon des spécialités du concours ; qu'ils regrettaient la confusion créée par la multiplication des échelons hiérarchiques au dépend des compétences métier. Ils sont intervenus sur la question des établissements en regrettant les partenariats publics-privé, les fermetures et le recours massif aux contractuels, en demandant que le CT spécial des établissements se réunisse enfin, concluant qu'ils ne demandaient pas une augmentation des moyens mais une inversion des priorités.

Valérie FOURNEYRON s'est déclarée satisfaite de ce premier tour d'horizon. Elle a défendu la cohérence du décret d'attribution en ce qu'il distingue ce qui relève de l'école et du hors école. Elle a défendu la transversalité nécessaire et fondamentale des politiques de jeunesse et d'éducation populaire. Elle s'est dit consciente que la RGPP et la RÉATE ont fragilisé les services et leurs interlocuteurs.

Sur l'organisation interne elle a annoncé qu'elle confiait à l'inspection générale une étude sur le nouveau périmètre du ministère afin de faire des propositions concertées d'adaptation des services.

La rencontre a été levée sur ces propos de la ministre. Cependant tant l'administration et la ministre, que les syndicats, chacun de leur côté, ont poursuivi des échanges.

Il y a fort à parier que l'expression de 3 organisations syndicales sur 4, et qui plus est majoritaires dans le secteur, pour demander la sortie des ministères sociaux devaient être analysées par l'administration.

Quant à la FSU, l'UNSA et la CGT, elles ont convenu d'adresser à la ministre un courrier commun faisant de la question de la rupture avec la DRH des ministères sociaux un préalable.

Marie-Christine Bastien

## Invitation Marisol Touraine prise de contact Dialogue Social

Le 06/06/12 de 14H30 à 16H30

**Côté Administration et Cabinet :** Marisol TOURAINE (Ministre Affaires sociales et Santé), Jean-Luc NEVACHE (Directeur de Cabinet), Marc MEUNIER (Chef de Cabinet), Emmanuelle WARGON (secrétaire générale des ministères sociaux), Michèle KIRRY (DRH ministères sociaux), Éric WAISBORD (Adjoint DRH ministères sociaux).

**Côté syndical :** Jean-Noël GALY (UNSA), Antoine GINI (SNIASS-UNSA), Ewa ISSINDOU (SYACO), Isabelle PLAISANT (SYNAPSE-UNSA), Catherine MARTY (UNAS-CGT), Laurent ORTIC (SNASS-CGT), Marie-Odile ESCH (Interco CFDT), Yves LETOURNEUX (Interco CFDT), Alain ROUSSEL (Interco CFDT), Marie-Dominique CALCA (SACAS-CFDT), François GUERARD (SNPASS-FO), Michel ROTENBERG (SNEP-FSU), Alain OSMOS (CFTC), Christian LAHOUTE (Syndicat Médecins Inspecteurs), Caroline CALLENS (Syndicat Ingénieurs Génie Santé), Jean-Etienne CAIRE (Syndicat Administrateurs civils –CGC), Didier HUDE (FSU).

*Hormis la FSU, le réseau Jeunesse et Sports n'a pas été invité. Si la FSU l'a été, c'est parce que la règle voulue par la Ministre consistait à inviter chaque OS siégeant au CTM conjoint et chaque syndicat majoritaire dans les professions santé. Les délégations ont donc, hormis la FSU, été composées en tenant compte de ce critère de dialogue.*

**La Ministre** a commencé son propos en soulignant que le périmètre ministériel « affaires sociales » et « santé » est celui auquel nous sommes habitués. La mise en place des Agences Régionales de Santé assure la déclinaison des politiques territoriales. Les politiques à venir vont être centrales et le ministère va être au cœur d'enjeux essentiels. Les mutations intervenues ces dernières années supposent la reconversion des agents. La Ministre n'ignore pas la manière dont la RGPP a pu marquer le périmètre ministériel. Pour elle le dialogue social n'est pas une formalité, mais un élément à part entière dans la gouvernance même si en dernier ressort il appartient au

*gouvernement de fixer les priorités. Dans ce dialogue social, le Directeur de Cabinet sera présent et à l'écoute.*

*Les ARS ont été une innovation marquante de ces dernières années. Elles traduisent la volonté de réorganisation administrative pour une meilleure territorialisation. Des améliorations sont à apporter aux ARS pour qu'elles soient des outils décisifs et efficaces. Le champ ministériel « santé » avec celui de la « cohésion sociale » dont participent les anciens services « jeunesse et sports » a pu dégager certaines cohérences qui sont à affiner. Ce sera un aspect fort de l'étape numéro 2 qui s'ouvre pour améliorer la mise en œuvre des politiques publiques.*

*L'enquête menée en direction des ARS et des services témoigne d'une certaine souffrance au travail liée aux organisations du travail. Il va falloir agir dessus pour les corriger et améliorer le sort des personnels. La présente réunion est destinée à échanger librement. Si cette réunion n'est pas statutaire elle n'est pas pour autant informelle car elle permet d'acter des positionnements.*

**Pour la CFDT, Yves LETOURNEUX**, (avec un lapsus d'entrée où il indique parler au nom de la CGT) pose la question du périmètre ministériel. Il évoque la structuration de plein exercice du ministère « Jeunesse et Sports » et rappelle que les services déconcentrés sont communs et que l'administration centrale a également des structurations fusionnées. Il demande à la Ministre de se prononcer sur l'éventuelle autonomie de gestion ministérielle du MSJEPVA, indiquant que pour la CFDT un retour en arrière ne semble pas possible et n'est pas souhaitable. Ce serait céder aux lobbies, aux corporatismes et approches conservatrices. La CFDT plaide pour des services forts et unis, préservés de la future décentralisation à venir. Deux CTM distincts seraient une erreur et un affaiblissement. La CFDT ne demande pas qu'on revienne sur la loi « Hôpitaux Patients Santé Territoires » qui a créé les ARS. Mais celles-ci ont été créées à la hussarde. La CFDT est heureuse de voir ses recours en justice

*suivis d'effets. L'annulation du décret sur les conseils de surveillance va dans le bon sens car cela va obliger à un nouveau dialogue. Il faut en finir avec 26 ARS qui font ce qu'elles veulent sans cohérence nationale d'ensemble. Et de citer les pratiques discrétionnaires de Claude EVIN à Paris, de l'ARS de Midi Pyrénées, les recours à des officines privées inspirés de logiques libérales en Pays de la Loire...*

**Pour l'UNSA, Jean-Noël GALY** fait valoir que les déficits publics continuent à se creuser, malgré les suppressions d'emplois de la RGPP et le gel des salaires publics. La dérive permanente de 1,5 à 2% par an contraint à des économies auxquelles vont seulement échapper le ministère de l'Éducation, la Police et peut-être la Justice. La création de 55 000 à 60 000 emplois dans ces secteurs devront être gagés par des suppressions ailleurs ou des économies. Quelle est la position de la Ministre ? Quelles sont ses ambitions pour son ministère, son poids pour peser sur le politique ? La lettre de pré cadrage 2013-2015 précise-t-elle quelque chose sur ce point ?

Évoquant l'autonomie « Jeunesse et Sports », l'UNSA interroge sur une éventuelle révision des instances actuelles du CTM et des CT locaux. Si elle doit intervenir, l'UNSA ne s'y oppose pas, il va de soit que cela ne pourrait se faire cependant avant l'échéance en cours du mandat, soit 2014.

Le SNIASS-UNSA, le SYACO, le SYNAPSE-UNSA interviendront ensuite sur des aspects purement corporatifs.

**Pour la CGT, Laurent ORTIC et Catherine MARTY** demanderont l'abrogation de la loi « HPST », la suppression des ARS par retour dans les DR et DD recomposées. Ils établissent un long catalogue de dysfonctionnements. La CGT demande qu'on revienne sur les périmètres hérités des ministères sociaux précisant qu'il convient de conserver les proximités entre ministère des affaires sociale/santé avec le travail mais que la proximité avec « jeunesse et sports » n'a pas de sens réel. La souffrance au travail est réelle.

## Invitation Marisol Touraine prise de contact Dialogue Social

Le 06/06/12 de 14H30 à 16H30

Elle n'est pas seulement affaire de management, elle est aussi liée aux conditions de structures imposées dans les services et à la centrale. Le recours au « tout agences » est aussi un facteur aggravant préfigurant les privatisations, exposant à l'acte III de la décentralisation.

**Pour FO, François GUERARD** revient sur la souffrance au travail. Il pointe la responsabilité de la RGPP. Il demande l'abrogation de la loi HPST et la disparition des ARS. Revenir sur les DDI est une nécessité et dans le champ santé/JS les DDCSPP sont certainement les plus critiquables de ces services où les métiers et statuts sont ignorés. Pour FO, la création de deux CTM distincts « santé » et « jeunesse et sports » doit se faire au plus vite.

**Pour la FSU, Didier HUDE** insiste sur le fait que la souffrance au travail se double de maltraitance au travail pour la filière administrative de l'Education Nationale. Il dénonce les discours convenus de la DRH qui n'a cessé d'agir pour démanteler la filière, l'assimiler pour mieux éradiquer toute proximité avec les origines éducatives de Jeunesse et Sports. La FSU demande l'abrogation de la loi HPST et la fin des ARS. Elle réclame au plus vite deux CTM distincts l'un pour la Santé, l'autre pour la JS. Les DDI actuelles doivent disparaître et les personnels JS doivent en être sortis au plus vite. La santé doit retrouver des moyens d'action concertés entre région et départements car les DDI sont dans les mains des Préfets et échappent dans les faits aux cohérences territoriales. Les DRJSCS actuelles doivent être aussi reconstruites et il faut procéder à de nouvelles désignations des CT et CHSCT. La FSU se prononce pour un grand ministère de l'Education Nationale et de l'Education tout au long de vie. Si la création du MSJEPVA n'est pas un affichage mais répond à une ambition il convient d'aller au bout de la logique et

recréer une DRH spécifique inscrite dans l'éducation pour la JS afin de la pérenniser et ne pas laisser le secteur exposé à la décentralisation à venir. Car le maintien actuel et le statu quo serait avec d'exposition au démantèlement.

Trois interventions de syndicats catégoriels (dont l'inspection IASS) ponctueront le tour de table syndical. Deux sont à noter : celle des médecins inspecteurs et celle des Inspecteurs IASS.

Les inspecteurs IASS rappelleront que si la fusion avec les IJSL est interrompue, il convient cependant d'aller au bout du chantier de revalorisation statutaire. En clair les faire bénéficier de la structure du corps et de la grille des inspecteurs JS. Les IASS de l'UNSA demandent aussi une vraie PFR car les primes représentent 30% du traitement d'un IASS, cet élément est sensible et la PFR doit être réussie.

Le syndicat des Médecins Inspecteurs ont eu une approche critique de la RGPP, dénonçant le mauvais fonctionnement des ARS et allant jusqu'à les questionner. Ils ont souligné la grande souffrance au travail, généralisée, la perte de sens des missions, les errements des équipes de directions des services et agences. Ils estiment pour leur part que la santé est en danger en France et que la faillite politique du gouvernement sortant est quasi-totale dans le domaine de la santé publique. Ils indiquent partager nombre de points portés par des syndicats multi catégoriels ou interprofessionnels.

**La Ministre répond** en avouant découvrir certains questionnements. Mais elle n'esquivera pas la réponse sur deux aspects : les ARS et les périmètres ministériels.

ARS : elle ne reviendra pas sur les ARS, même si la loi HPST peut être sur certains aspects revue. Le PS ne s'est pas opposé aux ARS. La territorialisation des politiques de santé est un aspect majeur. Cela n'empêche pas un meilleur cadrage national. Pour éviter d'avoir 26 politiques territoriales disparates, il ne faut pas renoncer au cadre national.

Le périmètre ministériel : Marisol TOURAINE interrogera Valérie FOURNEYRON sur sa conception mais, en l'état, elle note qu'il y a des divergences syndicales. Pour sa part, en son nom, elle voit une certaine cohérence aux ministères sociaux et aux autorités conjointes. Si un arbitrage interministériel, donné par Matignon, concluait à la nécessité d'un grand pôle éducatif, elle en acterait nécessairement le choix. Mais pour elle cela passe par la question du maintien, ou non, des DDI actuelles et des services régionaux. On ne peut selon elle se poser la question du départ des ministères sociaux sans évaluer la structuration des services territoriaux d'abord et ensuite centraux. Contrairement à l'affirmation de la FSU précisant que le CTM actuel commun n'est pas pleinement compétent pour traiter des questions du MSJEPVA, elle pense qu'on doit pouvoir trouver une solution jusqu'en 2014 si il y a choix politique d'autonomie ou ne rien changer, ce qui pour elle sera plus simple. En fin de réunion, les délégations FSU, FO, CGT se sont rencontrées pour mesurer entre elles de larges convergences.

**Didier HUDE**



Le 5 juin 2012

**Les secrétaires généraux  
des fédérations FERC-CGT, FSU, UNSA Éducation**

à :

**Madame Valérie FOURNEYRON,**

**Ministre des Sports, de la Jeunesse,  
de l'Éducation populaire et de la Vie associative**

**Objet : méthode et calendrier du dialogue social au MSJEPVA**

Madame la Ministre,

Lors de la rencontre à laquelle vous nous avez invités le 25 mai dernier, vous nous avez exposé le cadre général du dialogue social arrêté par le gouvernement. Vous avez pu noter à cette occasion la satisfaction partagée de voir reconstituer un ministère de plein exercice pour mettre en œuvre les politiques nationales dans les domaines du sport et de la jeunesse, auxquels s'ajoutent celles de l'éducation populaire et de la vie associative. Nous avons été attentifs à vos observations sur le délitement des missions et la souffrance des personnels dans les services, en particulier dans les Directions Départementales Interministérielles ainsi que sur le manque de visibilité que cela entraîne pour les usagers comme pour les partenaires de l'État (collectivités, associations, mouvement sportif).

Les syndicats les plus représentatifs des personnels portent en commun l'exigence d'une rupture complète avec des structurations et approches issues de la révision générale des politiques publiques et de ses déclinaisons via la RéATE. De ce point de vue, le décret du 24 mai 2012 portant attribution des compétences ministérielles SJEPVA ne peut nous satisfaire dans son article 2 qui ne consacre pas une rupture indispensable avec le secrétariat général et la DRH ministères dits sociaux. **Cette séparation est pour nous une condition incontournable du changement autant qu'un signal authentique en direction des personnels.**

Nous concevons bien la nécessité d'être attentifs aux résultats à venir des élections législatives. Nous comprenons votre recours aux compétences de l'inspection générale. Son expertise et ses avis ne sauraient cependant obérer le dialogue avec nos syndicats. Nous estimons qu'il faut au plus vite établir, après concertation avec les organisations syndicales, une méthode de travail et l'ébauche d'un calendrier respectant un processus de travail commun.

Nous sommes de ce point de vue demandeurs d'une annonce politique claire et précise avant les vacances scolaires d'été 2012 permettant d'acter une triple orientation :

- l'appartenance du ministère dont vous avez la charge, qui doit avoir ses missions spécifiques et les personnels pour ce faire, au sein du pôle interministériel éducatif annoncé par le président de la République ;
- la création d'un Comité technique ministériel (CTM) spécifique pour ce ministère de plein exercice ;
- le départ du Secrétariat général et de la Direction des ressources humaines (DRH) commune aux ministères sociaux. Cette annonce conditionne entièrement la qualité et le calendrier du dialogue social qui devra précéder la mise en œuvre administrative et opérationnelle de ce triple changement plébiscité et attendu par la quasi-totalité des personnels du tout nouveau MSJEPVA.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

**Richard BÉRAUD,**  
Secrétaire général  
de la FERC-CGT

**Bernadette GROISON,**  
Secrétaire générale  
de la FSU

**Laurent ESCURE,**  
Secrétaire général  
de l'UNSA Éducation